www.fonction-publique.gouv.ga

LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC

LISEZ LE GUIDE !

DEPUIS JUILLET 2022, LA DIRECTION CENTRALE DE LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS VOUS PROPOSE **''LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC''**: NOTRE OUTIL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION. IL S'ADRESSE A TOUS EN APPORTANT DES INFORMATIONS, DES REPÈRES, DES RÉFLEXES PERMETTANT AUX UNS ET AUX AUTRES DE MIEUX CONNAÎTRE LEURS DROITS ET DEVOIRS POUR POUVOIR AGIR SI BESOIN DANS UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS ADMINISTRATIVES.

IL SERAIT PRÉTENTIEUX D'IMAGINER RÉDUIRE EN QUELQUES FICHES L'INTÉGRALITÉ DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE, SUR L'AGENT PUBLIC. AFIN DE RÉALISER CES PUBLICATIONS, DES CHOIX SONT OPÉRÉS INVITANT À RÉSUMER PARFOIS CERTAINS TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES.

DE MÊME, **''LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC''** ENTEND VALORISER LES PRATIQUES MANAGÉRIALES APPROPRIÉES AUX ENJEUX ACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE, AINSI QUE LE PARCOURS PERSONNEL DES UNS ET DES AUTRES VIA SA RUBRIQUE **"PORTRAIT"**. DANS CHAQUE NUMÉRO, UNE CITATION LIÉE À LA NOTION DU MOIS ABORDÉE VOUS EST ÉGALEMENT PROPOSÉE.

'' LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC'' SE VEUT UN OUTIL PRAGMATIQUE, MIS À DISPOSITION DE TOUT AGENT PUBLIC, QUELQUE SOIT SA CATÉGORIE. IL À POUR VOCATION D'ÊTRE LU PAR NUMÉRO D'APPARITION MENSUEL. IL EST ACTUALISÉ CHAQUE MOIS. CE, EN FONCTION DES THÉMATIQUES PROPOSÉES PAR LE SERVICE ANALYSE DES MÉDIAS, PAR DES AGENTS TOUS PANS CONFONDUS ET VALIDÉS PAR MADAME LE DIRECTEUR CENTRAL DE LA COMMUNICATION.

LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC N°25 AOUT 2024

LA NOTION DU MOIS : LE BILAN DU COMITE POUR LA TRANSITION ET LA RESTAURATION DES INSTITUTIONS (CTRI) EN MATIERE DE REGULARISATIONS ADMINISTRATIVES

Pour la première fois dans son histoire, le Gabon, a organisé en **août 2023** une élection triple : l'élection Présidentielle, Législative et Municipale. A l'issu des résultats jugés tronqués, le peuple gabonais a assisté à la naissance du **Comité pour la Transition et de la Restauration des Institutions (CTRI)**.

Perçu comme un coup de libération par le peuple, une lueur d'espoir d'un Gabon nouveau voyait le jour, mettant en exergue la bravoure des **Forces de l'Ordre et de Défense**, brisant l'hégémonie du régime en place après cinquante six (56) ans de règne.

Cette transformation soudaine et imprévisible a orienté le Gabon vers de nouvelles perspectives. A cet effet, La trajectoire définit par le **CTRI** est de restaurer l'ordre constitutionnel et de garantir la transparence , l'équité, la stabilité, la confiance, la lutte contre la corruption, le développement durable, l'éducation. A cela s'ajoute le dialogue national inclusif et le renforcement de l'outil de défense.

Parmi ses diverses missions, le **CTRI** a été amené à traiter des questions relatives aux régularisations administratives des agents publics de l'Etat, souvent marquées par des irrégularités ou des abus au sein de l'administration publique.

En 2015, l'effectivité du gel avait été constatée. Cependant, c'est en 2018 que l'arrêté numéro 0390/PM/MFPMSPRE du 20 août 2018 a été émis par les autorités de l'époque, instaurant le gel des recrutements, examens, concours, titularisations, avancements et reclassements après période de stage dans la Fonction Publique.

Soucieux de redonner de la dignité aux Gabonais, **le Président de la Transition**, l**e Général de Brigade**, **Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA** a dans l'urgence instruit le **Premier Ministre**, **Chef du Gouvernement de la Transition**, **Monsieur Raymond NDOND SIMA** de proposer des leviers visant à résoudre au fur et à mesure, les difficultés du secteur public. Ce fut le cas avec la mise en application de l'arrêté n°00009/PM/MFPRC du 24 novembre 2023 portant suppression des mesures de gel des recrutements, examens et concours, titularisations, avancements, stages et reclassements dans la Fonction Publique.

La levée de ce gel a permis ainsi après deux mois, le recrutement de deux mille cinq cent dix neuf (2.519) agents dans le secteur éducation nationale, quatre mille deux cent (4.200) régularisations administratives tous secteurs confondus ; Cent deux (102) reclassements après stage ; mille trois cent vingt sept (1.327) actes de cessation d'activités et de radiation pour cause décès et cent quarante deux mille six cent quatre vingt six (142.686) dossiers de demandes d'emplois reçus après instruction du CTRI tant sous Monsieur **Raphaël NGAZOUZE Ministre** que depuis l'arrivée à la tête du département ministériel de **Madame Louise BOUKANDOU MOUSSAVOU.**

Elle a également permis la réouverture des concours de : l'Ecole Nationale des Arts et de Manufactures (ENAM) ; l'Institut Nationale de la Jeunesse et des Sports (INJS) ; l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA) ; l'Ecole Nationale de l'Administration (ENA) et le Cadastre. Avec une participation massive des agents de l'Etat et des demandeurs d'emplois.

Nous noterons également, suite à la décision du Président de la Transition, l'avancement de l'âge limite de candidature externe aux concours des grandes écoles nationales à (38) ans à titre exceptionnel, prise en application des dispositions de l'article 133 de la loi N°001/2005 du 04 février 2005 portant statut général de la Fonction Publique et de l'article 23 de la loi N08/91 du 26 septembre 1991 portant Statut Général des Fonctionnaires afin de donner la possibilité à un maximum de Gabonais de participer aux concours d'entrée à la Fonction Publique.

Dès le 07 mars 2024, **Madame Louise BOUKANDOU MOUSSAVOU, Ministre de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités** a procédé à une série de signatures d'accord-cadre. Débutant ainsi avec le renouvellement de l'accord-cadre de l'Ecole de Management (EM GABON) université relative à la formation des agents civils de l'Etat.

Ces accords-cadres se sont multipliés. On compte la signature, le mercredi 24 avril 2024 avec la Direction Générale de l'Institut Universitaire des Sciences de l'Organisation (IUSO) et la Direction Générale de l'Institut des Techniques Avancées (ITA), l'Ecole de Management du Gabon (EM Gabon).

Poursuivant l'optique du renforcement des capacités des agents publics de l'Etat, le Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités a également signé plusieurs accords-cadres avec des Grandes Ecoles, telles que le collège de Paris dans l'objectif de former les agents civils dans le domaine de la digitalisation. Le but essentiel est de faciliter l'accès aux services publics.

Le samedi 29 juin 2024, le Ministère de la Fonction Publique a signé avec trois (03) Etablissements d'enseignement supérieur tels que : l'Institut National des Sciences de Gestion (INSG) qui relève de la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique ; et l'Ecole Supérieure de Gestion d'Informatique et des Sciences (ESGIS) qui sont des établissements privés reconnus d'utilité publique.

Ces signatures d'accords-cadres entre autres ont pour objectif de valoriser les compétences nationales en matière d'enseignement et d'assurer une formation adéquate et conceptualisée répondant aux besoins réels de l'administration gabonaise.

Par ailleurs, Le Président de la Transition, dans l'esprit de redonner de la dignité aux Gabonais, comme annoncé précédemment dans ses nombreux discours, a octroyé des postes budgétaires aux secteurs de l'Education Nationale, la Santé, la Communication, l'Agriculture et le Cadastre.

De plus, pris en application de l'article 94 du décret N°00051/PR/MCP du 07 FÉVRIER 2024, fixant le régime général des pensions de l'État, **le Président de la République** annonçait le paiement des rappels des pensions retraites lors de son discours de vœux à la Nation le 31 décembre 2023. Cette opération qui avait pour objectif de sortir les retraités de la précarité a été effective le lundi 26 février 2024.

La normalisation des processus a entraîné l'établissement de procédures claires et transparentes pour le traitement des demandes de régularisation administrative, telles que le rétablissement de postes budgétaires et l'ajustement des retraites. Cela a également conduit à la création de commissions chargées d'examiner les dossiers des agents et de recommander des mesures de régularisation administrative. En conséquence, plusieurs agents ont pu voir leur situation régularisée, leur permettant ainsi de recouvrer des droits et de bénéficier des avantages associés à leur statut.

PORTRAIT

Le Gabon, longtemps gouverné (55 ans)par un régime unique, a connu le trente (30) août 2023 un Coup de Libération orchestré par un corpuscule d'hommes des Forces de Sécurité et de Défense Nationale. Cette opération a conduit à la naissance du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI). Cet événement qui a permis de renverser pacifiquement le régime en place a été crucial pour répondre aux crises politiques, économiques et sociales qui frappaient le pays. Le Gabon était marqué par des conflits, des injustices et une corruption généralisée sous l'ancien gouvernement.

On précisera que le **CTRI** est composé de plusieurs hauts gradés, généraux et Colonels, dont les fortes têtes connues et médiatisées sont :

- **Le Général de Brigade, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État ;**
- **Le Général de Corps d'Armée, Brigitte ONKANOWA, Ministre de la Défense Nationale ;**
- **Le Général de Brigade, Maurice NTOSSUI ALLOGHO, Ministre des Eaux et Forêt ;**
- **Le Colonel Ulrich MANFOUMBI MANFOUMBI, Porte-Parole du CTRI, Ministre chargé des missions de la Présidence de la République ;**
- **Le Général de Corps d'Armée, Yves BARASSOUAGA, Commandant en chef de la Gendarmerie Nationale , Conseiller Spécial ;**
- **Le Général de Corps d'Armée, Dieudonné PONGUI, Gouverneur Militaire de la Place de Libreville, Conseiller Spécial ;**
- **Le Général de Division, Serge Hervé NGOMA, Commandant en Chef des Forces de Police Nationale, Conseiller Spécial ;**
- **Le Médecin Général de Brigade, Jean Marcel MANDJI LAWSON, Directeur Général du Service de Santé Militaire, Conseiller Spécial ;**

- **Le Général de Division, Jean Bedel BOUKA, Chef d'Etat Major Général des Forces Armées ;**
- **Le Général de Division, Jean Germain EFFAYONG ONONG, Commandant en Chef de la Sécurité Pénitentiaire, Conseiller Spécial ;**
- **Le Vice Amiral, Pierre AMEREIN, Chef d'Etat Major Particulier du Président, Conseiller Spécial ;**
- **Le Général de Brigade, Antoine BALEKIDRA, Commandant en Chef en Second de la Garde Républicaine, Conseiller Spécial ;**
- **Le Général de Brigade, Gabin OYOUGHOU LEHOUNDA, Directeur Général du Génie Militaire, Conseiller Spécial .**

Le Gabon a entamé un tournant significatif dans son histoire. Le 4 septembre 2023, une Charte de la Transition a été élaborée et publiée au Journal officiel. Ce document, qui affirme les valeurs, les principes et les missions de la transition menée par le **CTRI**, consacre dans son article premier du chapitre I :

- **Le patriotisme, la loyauté et la probité, la Justice, l'impartialité et la dignité ;**
- **Le mérite, le sens de la responsabilité et de la redevabilité ;**
- **La discipline, le civisme et la citoyenneté, la fraternité, la tolérance, l'inclusion;**
- **La neutralité, la transparence, l'intégrité;**
- **Le dialogue, l'esprit de consensus;**
- **L'esprit de solidarité, de pardon et de réconciliation.**

En se basant sur le préambule de la Charte et en tenant compte de la détermination affirmée du **Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions** à restaurer l'État de droit, afin d'assurer une sécurité juridique ancrée dans l'équité et la justice, et dans un esprit d'inclusivité, les membres du CTRI plaident pour :

- **La refondation de l'Etat afin de bâtir des Institutions fortes, crédibles et légitimes garantissant un État de droit, un processus démocratique transparent et inclusif, apaisé et durable, seules garanties pour un développement véritable du Gabon ;**
- **La préservation de l'intégrité du territoire national et de la sécurité des personnes et de leurs biens ;**
- **L'engagement de réformes majeures sur les plans politique, économique, culturel, administratif et électoral ;**
- **Le renforcement de l'indépendance de la Justice et la lutte contre l'impunité ;**
- **La promotion et la protection des Droits de l'Homme et des libertés publiques ;**
- **L'instauration d'une culture de bonne gouvernance et de citoyenneté responsable ;**
- **L'élaboration d'une nouvelle Constitution et son adoption par référendum ;**
- **L'organisation des élections locales et nationales libres, démocratiques et transparentes.**

Immédiatement, **le Président de la Transition, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, a initié un processus de redressement et de revitalisation du Gabon. Depuis cette initiative, les secteurs institutionnel, administratif, économique et industriel ont connu l'émergence de projets ambitieux et d'initiatives novatrices.

CITATION

« C'est enfin notre essor vers la félicité »
Extrait de l'Hymne National, la Concorde .
Georges DAMAS ALEKA,
Diplomate et homme politique Gabonais
18 novembre 1902-04 mai 1982.